

## Visites ministérielles d'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD

### Bilan statistique national

Période du 1er avril 2015 au 31 mars 2016

Direction générale des services sociaux

Direction de la qualité des milieux de vie

Juillet 2016

**Filtres pour les bilans:**

***Période du 1er avril 2015 au 31 mars 2016***

***Région: < Tous >***

***Établissement responsable: < Tous >***

***Évaluatrice/Évaluateur: < Tous >***

**Nombre de visites considérées: 208**

## Table des matières

**PARTIE 1 : Portrait des CHSLD au Québec — P.4**

**PARTIE 2 : Portrait des visites d'évaluation de la qualité du milieu de vie — P.5**

**PARTIE 3 : Synthèse des résultats de l'évaluation — P.6**

**3.1. Type de milieu de vie — P.6**

**3.2. Niveau d'atteinte des cibles par partie — P.9**

**3.2.1. Synthèse des résultats par partie — P.9**

**3.2.2. Partie 1 : le CHSLD dispose de pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles structurantes contribuant à favoriser un milieu de vie de qualité — P.10**

**3.2.3. Partie 2 : le résident est intégré dans son nouveau milieu de vie et reçoit les soins et l'assistance requis lors de ses activités de la vie quotidienne, dans un milieu animé où les espaces de vie sont personnalisés, adaptés et chaleureux — P.11**

**3.3. Recommandations — P.12**

## Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1 : Nombre de CHS/D\*, selon le type et la région responsable, au 31 mars 2016 — P.4

Tableau 2 : Nombre de CHS/D qui ont été visités au Québec, entre le 01 avril 2015 et le 31 mars 2016, selon la région responsable — P.5

Tableau 3 : Type de milieu de vie pour l'ensemble du Québec — P.6

Tableau 4 : Répartition des milieux de vie selon le type, par région responsable -- P.7

Tableau 5 : Répartition des milieux de vie selon le type, par statut de l'installation — P.8

Tableau 6 : Répartition de l'atteinte des cibles selon la partie évaluée — P.9

Tableau 7 : Répartition des résultats à la partie 1 selon la cible — P.10

Tableau 8 : Répartition des résultats à la partie 2 selon la cible — P.11

Tableau 9 : Nombre moyen de recommandations par visite, selon l'atteinte de la cible et la partie \* — P.12

Tableau 10 : Nombre moyen de recommandations par visite, selon l'atteinte de la cible et le statut de l'installation — P.12

Graphique 1 : Type de milieu de vie pour l'ensemble du Québec — P.6

Graphique 2 : Répartition des milieux de vie selon le type, par région responsable — P.7

Graphique 3 : Répartition des milieux de vie selon le type, par statut de l'installation — P.8

Graphique 4 : Répartition de l'atteinte des cibles selon la partie évaluée — P.9

Graphique 5 : Répartition des résultats à la partie 1 selon la cible — P.10

Graphique 6 : Répartition des résultats à la partie 2 selon la cible — P.11

## PARTIE 1 : Portrait des CHSLD au Québec

**Tableau 1 : Nombre de CHSLD\*, selon le type et la région responsable, au 31 mars 2016**

Région responsable de la qualité des milieux de vie	Public		Privé				Total	
			conventionné		non conventionné			
Bas-Saint-Laurent	13	4,1%	0	0,0%	0	0,0%	13	3,1%
Saguenay - Lac-Saint-Jean	16	5,0%	1	1,7%	0	0,0%	17	4,1%
Capitale-Nationale	30	9,5%	8	13,6%	4	10,3%	42	10,1%
Mauricie et Centre-du-Québec	27	8,5%	2	3,4%	0	0,0%	29	7,0%
Estrie	26	8,2%	2	3,4%	2	5,1%	30	7,2%
Montréal	62	19,6%	19	32,2%	14	35,9%	95	22,9%
Outaouais	14	4,4%	2	3,4%	0	0,0%	16	3,9%
Abitibi-Témiscamingue	10	3,2%	0	0,0%	0	0,0%	10	2,4%
Côte-Nord	11	3,5%	0	0,0%	0	0,0%	11	2,7%
Nord-du-Québec	3	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,7%
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	8	2,5%	0	0,0%	0	0,0%	8	1,9%
Chaudière-Appalaches	30	9,5%	5	8,5%	0	0,0%	35	8,4%
Laval	5	1,6%	6	10,2%	6	15,4%	17	4,1%
Lanaudière	13	4,1%	4	6,8%	3	7,7%	20	4,8%
Laurentides	15	4,7%	2	3,4%	1	2,6%	18	4,3%
Montérégie	34	10,7%	8	13,6%	9	23,1%	51	12,3%
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>317</b>	<b>100%</b>	<b>59</b>	<b>100%</b>	<b>39</b>	<b>100%</b>	<b>415</b>	<b>100%</b>

\* Le nombre de CHSLD faisant l'objet d'une visite exclut les installations dédiées exclusivement à une mission santé mentale ou relevant du gouvernement fédéral ainsi que celles composées uniquement de lits transitoires. Les CHSLD ouverts récemment pour lesquels une exemption temporaire de visite est prévue au contrat ainsi que ceux en processus de fermeture et n'ayant plus de résidents hébergés sont également exclus.

## PARTIE 2 : Portrait des visites d'évaluation de la qualité du milieu de vie

L'évaluation des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) par le biais de visites du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a lieu depuis plus de dix ans. Elle a pour objectif de favoriser le bien-être physique, mental et émotionnel des personnes hébergées et de s'assurer que les soins et les services qui leurs sont prodigués répondent à leurs besoins et attentes ainsi qu'à ceux de leurs proches. Le mandat confié aux équipes de visite est d'évaluer la qualité du milieu de vie, de reconnaître les actions mises de l'avant à cet égard, et de formuler des recommandations, le cas échéant, dans une perspective d'amélioration continue des soins et des services donnés à la clientèle concernée.

Les données présentées dans ce document se veulent un reflet des visites effectuées au cours de la dernière année financière, ce qui représente le tiers du deuxième cycle de visites.

**Tableau 2 : Nombre de CHSLD qui ont été visités au Québec, entre le 01 avril 2015 et le 31 mars 2016, selon la région responsable**

Région responsable de la qualité des milieux de vie	Nombre de CHSLD visités	Nombre de CHSLD	Proportion de CHSLD visités
Bas-Saint-Laurent	6	13	46,2%
Saguenay - Lac-Saint-Jean	3	17	17,6%
Capitale-Nationale	13	42	31,0%
Mauricie et Centre-du-Québec	12	29	41,4%
Estrie	18	30	60,0%
Montréal	50	95	52,6%
Outaouais	13	16	81,3%
Abitibi-Témiscamingue	5	10	50,0%
Côte-Nord	4	11	36,4%
Nord-du-Québec	3	3	100,0%
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	4	8	50,0%
Chaudière-Appalaches	16	35	45,7%
Laval	9	17	52,9%
Lanaudière	14	20	70,0%
Laurentides	13	18	72,2%
Montérégie	25	51	49,0%
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>208</b>	<b>415</b>	<b>50,1%</b>

## PARTIE 3 : Synthèse des résultats de l'évaluation

### 3.1. Type de milieu de vie

Graphique 1 : Type de milieu de vie pour l'ensemble du Québec

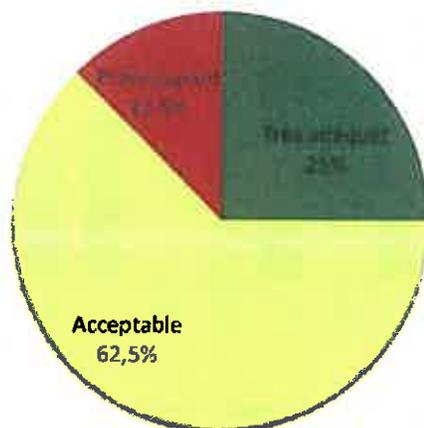


Tableau 3 : Type de milieu de vie pour l'ensemble du Québec

	Très adéquat		Acceptable		Préoccupant	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Ensemble du Québec	52	25,0%	130	62,5%	26	12,5%

### 3.1. Type de milieu de vie (suite)

Graphique 2 : Répartition des milieux de vie selon le type, par région responsable

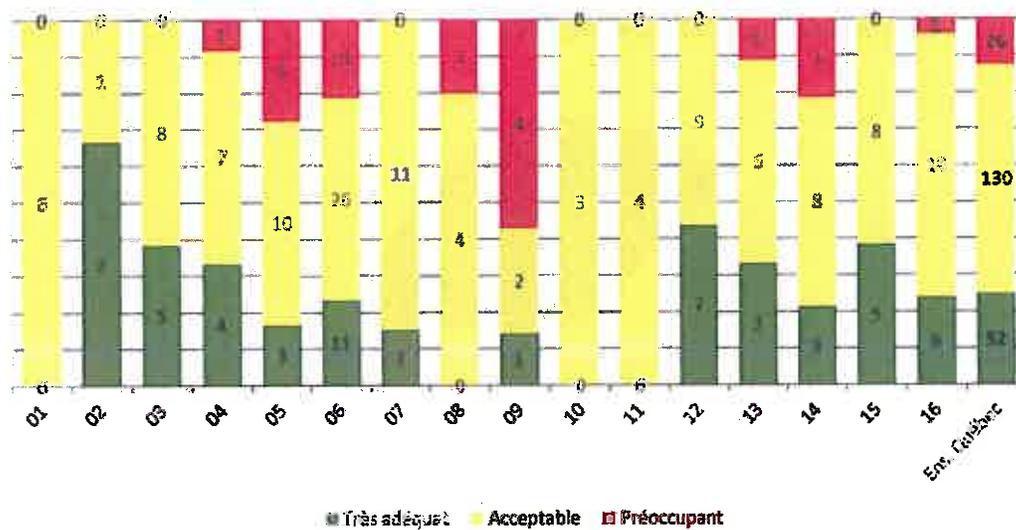


Tableau 4 : Répartition des milieux de vie selon le type, par région responsable

Région responsable de la qualité des milieux de vie	Très adéquat		Acceptable		Préoccupant	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Bas-Saint-Laurent	0	0%	6	100%	0	0%
Saguenay - Les Saint-Jean	2	67%	1	33%	0	0%
Capitale-Nationale	5	38%	8	62%	0	0%
Mauricie et Centre-du-Québec	4	33%	7	58%	1	8%
Estrie	3	17%	10	56%	5	28%
Montréal	11	23%	26	55%	10	21%
Outaouais	2	15%	11	85%	0	0%
Abitibi-Témiscamingue	0	0%	4	80%	1	20%
Côte-Nord	1	14%	2	29%	4	57%
Nord-du-Québec	0	0%	3	100%	0	0%
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	0	0%	4	100%	0	0%
Chaudière-Appalaches	7	44%	9	56%	0	0%
Laval	3	33%	5	56%	1	11%
Lanaudière	3	21%	8	57%	3	21%
Laurentides	5	38%	8	62%	0	0%
Montérégie	6	24%	16	72%	1	4%
Ensemble du Québec	52	23%	130	63%	26	13%

### 3.1. Type de milieu de vie (suite)

Graphique 3 : Répartition des milieux de vie selon le type, par statut de l'installation

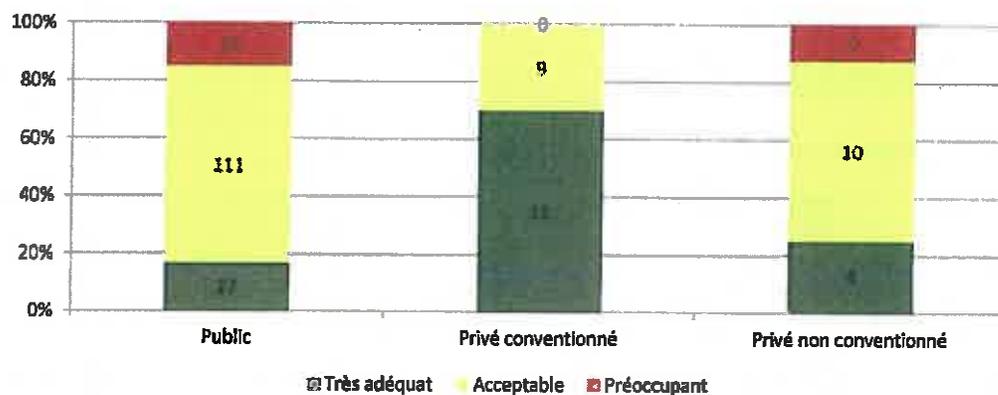


Tableau 5 : Répartition des milieux de vie selon le type, par statut de l'installation

Statut	Type	Très adéquat		Acceptable		Préoccupant	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
Statut	Public	27	16,7%	111	68,5%	24	14,8%
	Privé conventionné	21	70,0%	9	30,0%	0	0,0%
	Privé non conventionné	4	25,0%	10	62,5%	2	12,5%
<b>Total</b>		<b>52</b>	<b>25,0%</b>	<b>130</b>	<b>62,5%</b>	<b>26</b>	<b>12,5%</b>

### 3.2. Niveau d'atteinte des cibles par partie

La grille d'évaluation de la qualité des milieux de vie en CHSLD est divisée en deux parties soit :

- l'établissement s'engage à mettre en place des pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles structurantes et contribuant à favoriser un milieu de vie de qualité;
- le résident est intégré dans son nouveau milieu de vie et reçoit les soins et l'assistance requis lors de ses activités de la vie quotidienne, dans un milieu animé où les espaces de vie sont personnalisés, adaptés et chaleureux.

#### 3.2.1. Synthèse des résultats par partie

Graphique 4 : Répartition de l'atteinte des cibles selon la partie évaluée

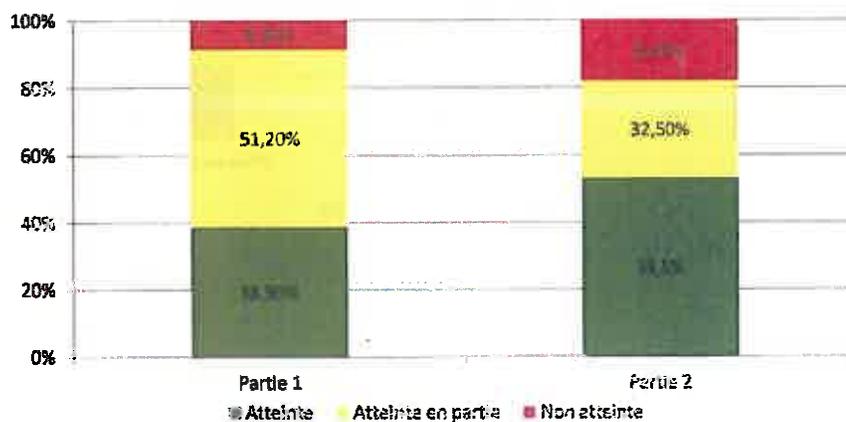


Tableau 6 : Répartition de l'atteinte des cibles selon la partie évaluée

	Atteinte	Atteinte en partie	Non atteinte
Partie 1 - l'établissement s'engage à mettre en place des pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles structurantes et contribuant à favoriser un milieu de vie de qualité	38,9%	51,2%	9,9%
Partie 2 - le résident est intégré dans son nouveau milieu de vie et reçoit les soins et l'assistance requis lors de ses activités de la vie quotidienne, dans un milieu animé où les espaces de vie sont personnalisés, adaptés et chaleureux	59,5%	32,5%	8,0%
<b>Ensemble des parties</b>	<b>51,7%</b>	<b>33,5%</b>	<b>8,8%</b>

### 3.2. Niveau d'atteinte des cibles par partie (suite)

#### 3.2.2. Partie 1 : le CHSLD dispose de pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles structurantes contribuant à favoriser un milieu de vie de qualité

Graphique 5 : Répartition des résultats à la partie 1 selon la cible

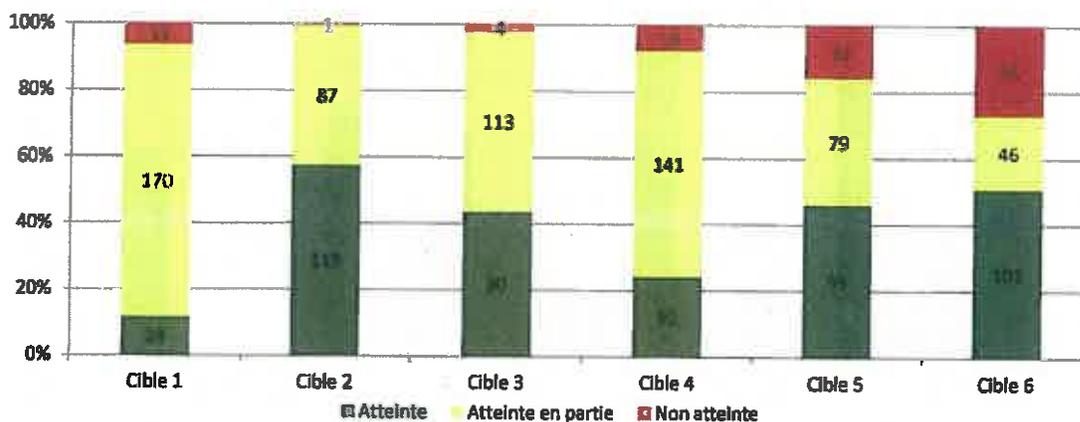


Tableau 7 : Répartition des résultats à la partie 1 selon la cible

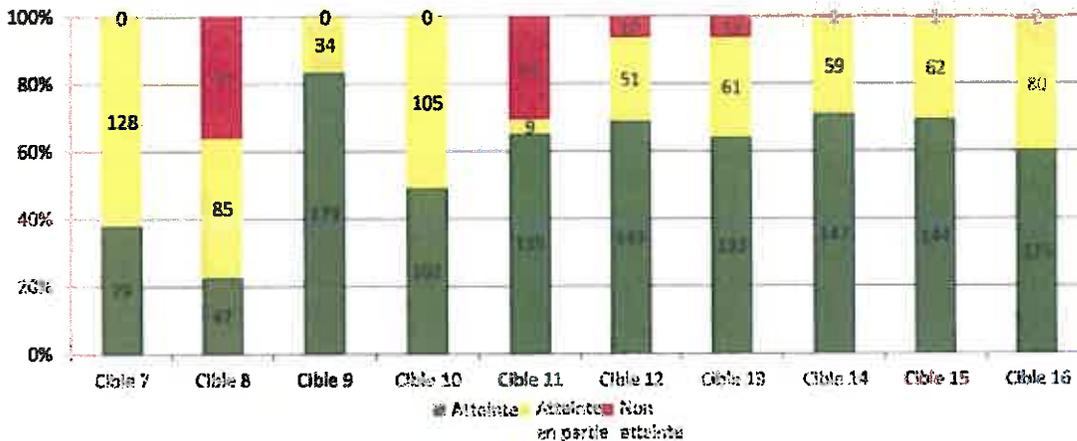
	Atteinte	Atteinte en partie	Non atteinte
CIBLE 1 : Engagement de l'établissement à mettre en place un milieu de vie de qualité dans le respect des orientations ministérielles	11,6%	82,2%	6,3%
CIBLE 2 : Engagement de l'établissement à mettre en place des pratiques cliniques en rapport avec les orientations ministérielles	57,2%	42,3%	0,5%
CIBLE 3 : Engagement de l'établissement à mettre en place des outils cliniques en rapport avec les orientations ministérielles	43,8%	54,3%	1,9%
CIBLE 4 : Engagement de l'établissement à assurer la continuité et la qualité des interventions de l'équipe soignante	24,0%	68,3%	7,7%
CIBLE 5 : Engagement de l'établissement pour la promotion des droits des résidents	46,2%	38,0%	15,9%
CIBLE 6 : Engagement de l'établissement à favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie	50,5%	22,1%	27,4%
Ensemble des cibles de la partie 1	38,9%	51,2%	9,9%

\* Ces cibles incluent la participation des partenaires lors de la démarche d'évaluation réalisée.

### 3.2. Niveau d'atteinte des cibles par partie (suite)

**3.2.3. Partie 2 : le résident est intégré dans son nouveau milieu de vie et reçoit les soins et l'assistance requis lors de ses activités de la vie quotidienne, dans un milieu animé où les espaces de vie sont personnalisés, adaptés et chaleureux**

**Graphique 6 : Répartition des résultats à la partie 2 selon la cible**



**Tableau 8 : Répartition des résultats à la partie 2 selon la cible**

	Atteinte	Atteinte en partie	Non atteinte
CIBLE 7 : L'intégration du résident est favorisée lors de son accueil	38,0%	62,0%	0,0%
CIBLE 8 : Les soins et l'assistance sont adaptés aux besoins des résidents	23,2%	41,1%	35,8%
CIBLE 9 : Respect des résidents en ce qui concerne l'attention, la courtoisie, l'intimité et la confidentialité	83,7%	16,4%	0,0%
CIBLE 10 : L'organisation des repas répond adéquatement aux besoins et aux demandes d'assistance des résidents	49,5%	50,5%	0,0%
CIBLE 11 : Le positionnement des résidents et du personnel au moment du repas est adéquat	65,4%	4,3%	30,3%
CIBLE 12 : L'animation est adaptée aux besoins du résident	69,2%	24,5%	6,3%
CIBLE 13 : L'implication des proches ou d'autres membres du personnel est favorisée pour animer le milieu de vie	64,4%	29,3%	6,3%
CIBLE 14 : Le partenariat avec la communauté et la présence de bénévoles sont favorisés	71,2%	28,4%	0,5%
CIBLE 15 : Les espaces intérieurs sont adaptés et rappellent un milieu de vie familial	69,7%	29,8%	0,5%
CIBLE 16 : Les espaces intérieurs sont sécuritaires, propres et bien entretenus	60,1%	38,5%	1,0%
<b>Ensemble des cibles de la partie 2</b>	<b>59,5%</b>	<b>32,3%</b>	<b>8,0%</b>

\* Cette cible inclut la participation des partenaires lors de la démarche d'évaluation réalisée.

### 3.3. Recommandations

**Tableau 9 : Nombre moyen de recommandations par visite, selon l'atteinte de la cible et la partie \***

	Cible atteinte en partie	Cible non atteinte	Total
Partie 1 - l'établissement s'engage à mettre en place des pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles structurantes et contribuant à favoriser un milieu de vie de qualité	3,1	0,6	3,7
Partie 2 - le résident est intégré dans son nouveau milieu de vie et reçoit les soins et l'assistance requis lors de ses activités de la vie quotidienne, dans un milieu animé où les espaces de vie sont personnalisés, adaptés et chaleureux	3,3	0,8	4,1
<b>Total</b>	<b>6,3</b>	<b>1,4</b>	<b>7,7</b>

\* Le nombre moyen de recommandation par visite correspond au nombre de recommandations émises lors des visites de CHSLD, divisé par le nombre total de visites. À titre d'exemple, un résultat de 5 pour l'ensemble des thèmes signifierait que l'évaluateur ministériel a émis en moyenne une recommandation pour 5 des 16 cibles évaluées.

**Tableau 10 : Nombre moyen de recommandations par visite, selon l'atteinte de la cible et le statut de l'installation**

	Atteinte en partie	Non atteinte	Total	
Statut	Public	6,8	1,5	8,2
	Privé conventionné	3,8	0,8	4,6
	Privé non conventionné	6,8	1,6	8,3
<b>Total</b>	<b>6,3</b>	<b>1,4</b>	<b>7,7</b>	

